

Cours à option

SOB3007-NASX_AR

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Arlon**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1 Q2)**

CRÉDITS ECTS 6		VOLUMEHoraire 72 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Arnaud TEMMERMAN	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Mauro ALMEIDA CABRAL Nicolas CONTOR Axel GEERAERTS Clémentine JOSENS Valériane RATY Florence SIMON Nancy WATELET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences?:

Etablir une communication professionnelle

Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux

Adopter le langage professionnel du secteur

Rédiger, synthétiser et argumenter

Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes

Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles en équipe au sein de l'organisation et des réseaux

Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Se positionner dans le respect de la déontologie

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

Construire son identité professionnelle

Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution

Identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés

Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés

Identifier avec les personnes, les groupes et les communautés, les ressources et les compétences potentiellement mobilisables

Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent

Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un plan d'action

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des pratiques de travail social avec les personnes, les groupes et les communautés

Elaborer et mettre en œuvre, avec les personnes, les groupes et les communautés, un plan d'action adapté aux situations vécues comprenant les méthodes, les stratégies, les techniques et les outils

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Travail social, précarité et exclusion

1. Travail social et surendettement :

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable de :

- définir la notion de surendettement
- identifier les causes, conséquences, freins, et aspects psycho-sociaux du surendettement
- expliquer et mobiliser la procédure en médiation de dettes amiable et la procédure en Règlement Collectif de Dettes (RCD)
- identifier les similitudes et différences entre les deux procédures
- identifier, connaître et distinguer le rôle des différents acteurs et leurs interactions
- maîtriser la construction et l'utilisation d'un budget
- se questionner et poser un regard critique sur les pratiques actuelles.

2. Travail social et travail de rue :

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable de :

- comprendre et mobiliser de manière critique les principes, les objectifs et la méthodologie du travail de rue
- analyser les rôles et les usages de la rue et des espaces publics dans les villes et leur impact sur les populations marginalisées
- développer une posture de praticien réflexif, intégrant les dimensions éthiques et déontologiques dans le travail social.
- développer un regard réflexif au sujet des politiques publiques en lien avec les habitant.e.s de la rue et leurs réalités quotidiennes
- identifier et comprendre les différentes stratégies de survie développées par les habitant.e.s de la rue face à leurs conditions psychosociales.

3. Travail social et socio-anthropologie de la précarité :

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable de/d' :

- Analyser une situation sociale en distinguant les faits, les jugements de valeur et les interprétations
- Décrire les différentes dimensions de la précarité
- Analyser et émettre des hypothèses de compréhension sur le processus de précarisation en distinguant ce qui résulte du parcours de vie de la personne, des décisions institutionnelles, de la société
- Identifier et analyser les contraintes rencontrées par les personnes
- Contextualiser une situation sociale sur les plans institutionnel et sociopolitique
- Identifier les stratégies et les ressources de personnes
- Analyser les normes et les rapports de pouvoir
- Argumenter de manière justifiée une posture professionnelle adaptée.
- Mobiliser différents concepts théoriques

Travail social et insertion

1. Travail social et insertion

Au terme du module Travail social et Insertion, l'étudiant.e sera capable de décrire les enjeux relatifs aux politiques sociales en matière d'insertion et de construire un regard critique, d'identifier les acteurs du secteur de l'insertion et comprendre leurs stratégies, de diversifier les différents angles d'approche de cette réalité sociale (le public, le travailleur social et ses marges de manœuvre, le Forem, les CPAS, CISP, Les ILI et les CRI acteurs de l'inclusion des personnes étrangères).

2. **Au terme du module Travail social et Réinsertion**, l'étudiant.e sera capable de :

- Décrire l'organisation et le fonctionnement du milieu carcéral ainsi que les problématiques structurelles qui le caractérisent ;
- Expliquer les principaux concepts théoriques liés à l'enfermement (normalisation, temporalité carcérale, isolement, désocialisation, etc.) ;
- Analyser de manière critique les enjeux et les limites des dispositifs de réinsertion et de reclassement ;
- Identifier les impacts de l'incarcération sur les personnes détenues, leurs familles et leur environnement social ;
- Développer une réflexion éthique et critique sur les politiques pénales et les pratiques d'accompagnement en milieu carcéral ;
- Comprendre les missions et les pratiques des différents intervenants sociaux œuvrant auprès des personnes détenues ;
- Mobiliser les connaissances acquises pour appréhender les réalités du travail social en contexte carcéral et post-carcéral.

3. **Au terme du module Handicap et Insertion sociale**, l'étudiant.e sera capable de définir la notion de handicap, de différencier les concepts d'insertion sociale/d'intégration/d'inclusion et de comprendre l'évolution de ceux-ci à travers la Belgique et l'Europe, de décrire les enjeux relatifs aux politiques sociales en matière d'insertion sociale et de comprendre les différents parcours proposés par les organismes compétents(SPF DGPH, Inami, Forem), d'illustrer par des exemples concrets des projets d'insertion par le travail et/ou sociale : jobcoaching, ETA et des activités citoyennes.

Travail social et santé

1. Travail social et éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle – EVRAS

Au terme du module, l'étudiant.e sera capable de :

- définir l'EVRAS dans un contexte de travail social ;
- définir la place de l'EVRAS chez l'individu, du nourrisson à la personne âgée ;
- définir sa place comme acteur de l'EVRAS ;
- construire un regard critique sur le contexte sociétal dans lequel s'inscrit l'EVRAS ;
- créer un outil d'éducation EVRAS destiné à un public cible ;
- exercer à la décentration par rapport à ses propres cadres de référence et représentations de la vie relationnelle, affective et sexuelle.

2. Travail social et personnes âgées

Au terme du module, l'étudiant.e sera capable de :

- comprendre le vieillissement comme un processus multidimensionnel, intégrant des dimensions biologiques, psychologiques et sociales ;
- identifier et questionner les représentations sociales de la vieillesse, les stéréotypes liés à l'âge ainsi que les phénomènes d'âgisme ;
- identifier les facteurs qui favorisent le bien-vieillir, l'autonomie, la qualité de vie, la participation sociale et citoyenne ;
- identifier les facteurs susceptibles de fragiliser les personnes âgées et leurs réseaux ;
- distinguer l'isolement social du sentiment de solitude, en analyser les causes et les conséquences et envisager des modalités d'intervention adaptées ;

- comprendre les principales problématiques liées aux démences et identifier le rôle de l'assistant social auprès de la personne concernée et de ses proches ;
- identifier les différentes formes de maltraitance envers les personnes âgées, leurs facteurs de risque et les modalités de repérage, de prévention, d'orientation et d'intervention ;
- comprendre les enjeux sociaux, professionnels et éthiques liés à la fin de vie et aux soins palliatifs ;
- identifier les principales politiques, aides et dispositifs sociaux destinés aux personnes âgées ;
- connaître les différents lieux de vie et alternatives d'habitat et analyser les conditions permettant le maintien à domicile ;
- promouvoir les droits, l'autodétermination, la participation et l'inclusion sociale des personnes âgées ;
- mobiliser des outils d'évaluation et d'intervention adaptés aux réalités rencontrées ;
- situer la place et les missions de l'assistant social dans une démarche pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

Le syllabus envisage ainsi le vieillissement dans sa globalité et articule les dimensions sociales, psychologiques, institutionnelles, politiques et professionnelles de l'accompagnement des personnes âgées.

3. Travail social et assuétudes

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable de :

- appréhender la consommation dans une approche globale et intégrée ;
- fournir une vision claire et réaliste du travail social en assuétudes ;
- proposer des pistes d'action et de réflexion face à une situation clinique ;
- prendre du recul par rapport à ses propres réactions ou à sa vision des assuétudes ;
- acquérir les compétences nécessaires pour évaluer les risques psychosociaux liés à l'usage problématique de substances ;
- se fixer des objectifs en lien avec la problématique.

4. Travail social et santé mentale

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable de :

- fournir une vision claire et réaliste du travail social en santé mentale ;
- proposer des pistes d'action et de réflexion face à une situation clinique ;
- observer et catégoriser des manifestations symptomatiques typiques des grands syndromes classiques en santé mentale ;
- prendre du recul par rapport à ses propres réactions ou à sa vision du public en santé mentale.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Travail social , précarité et exclusion

Analyser les situations de surendettement et de travail de rue, mobiliser les procédures et méthodes d'accompagnement pertinentes et exercer un regard critique sur les pratiques et les politiques sociales.

Travail social et insertion

Analyser les politiques et pratiques d'insertion, de réinsertion et d'inclusion du handicap, identifier les acteurs et les dispositifs concernés et développer une réflexion critique sur l'accompagnement social.

Travail social et santé

Analyser des situations de travail social liées à l'EVRAS, au vieillissement, aux assuétudes et à la santé mentale, puis proposer des pistes d'intervention adaptées en adoptant une posture critique et réflexive.

CONTENU

Travail social , précarité et exclusion

L'activité d'apprentissage propose différentes approches du travail social dans des champs liés à la précarité, à l'exclusion, aux parcours de vie, à la vulnérabilité et à l'accompagnement psychosocial.

Les modules proposés portent notamment sur :

- Le travail social et le surendettement ;
- Le travail social et le travail de rue ;
- Le travail social et la précarité ;

Travail social et surendettement :

Notions théoriques : endettement/surendettement.

Causes, conséquences, profils des personnes surendettées.

Services de médiation de dettes - Médiateur de dettes - Procédure de médiation de dettes amiable.

Acteurs (MACRO-MESO-MICRO)

Freins, aspects psycho-sociaux, effets sur la famille.

Le budget - outil indispensable.

Notion de dettes, créanciers, crédits.

Procédure en Règlement Collectif de Dettes (RCD).

Intervenant extérieur (sous réserve) et/ou expert du vécu (sous réserve).

Travail social et travail de rue :

Décentrement anthropologique : analyser les terrains d'intervention sociale avec un regard distancié, comprendre les logiques, lieux, pratiques et représentations des publics rencontrés.

Notion de « rue » : exploration de ce que recouvre ce terme en travail social, sur le plan géographique, symbolique et relationnel.

Initiation à la pratique du travail social de rue (TSR) : découverte de l'approche dite de « l'aller-vers » (sortir des murs de l'institution pour rencontrer l'Autre dans son lieu de vie).

Principes, méthodologie et objectifs du TSR : repères théoriques, méthodes d'action, outils concrets et objectifs poursuivis.

Postures, préoccupations éthiques et tensions institutionnelles dans le TSR : positionnements possibles de l'intervenant, dilemmes éthiques rencontrés, tensions éventuelles avec les cadres institutionnels et politiques.

Publics ciblés par le TSR : principaux publics et problématiques associées (précarité, isolement social, prostitution, errance, usages de drogues, migrations, etc.).

Notions théoriques en lien avec la grande précarité : apports en socio-anthropologie et en psychologie permettant de mieux comprendre la complexité des situations rencontrées.

Témoignages et échanges (sous réserve) : rencontre avec un.e intervenante externe et/ou un.e experte de vécu.

Travail social et socio-anthropologie de la précarité :

- Déconstruire la précarité :
- Pauvreté, précarité, vulnérabilité, exclusion, désaffiliation
- Dimensions multiples et cumulatives de la précarité
- Normes, stigmatisation, représentations, décentrement
- La fabrication politique et institutionnelle de la précarité - Non-recours aux droits

- Habiter la précarité - parcours de vie et stratégies quotidiennes : comment comprendre un comportement qui paraît irrationnel du point de vue de l'institution ?
- Stigmatisation, dignité et relation d'aide - Violence institutionnelle
- Relations entre le Macro et le Micro : construire un positionnement professionnel

Travail social et insertion

L'activité d'apprentissage propose différentes approches du travail social dans des champs liés à la précarité, à l'exclusion, aux parcours de vie, à la vulnérabilité et à l'accompagnement psychosocial.

Les modules proposés portent notamment sur :

- Le travail social et Insertion ;
- Le travail social et Réinsertion ;
- Handicap et insertion sociale.

Module Insertion socio-professionnelle

Introduction

La vision sociétale : réalités et contraintes de l'Etat social actif

Quelques balises de contexte socio-économique

L'Etat social actif, c'est quoi ?

Quelques repères historiques

Le poids des orientations politiques

L'impact sur le rôle des travailleurs sociaux

3) Le public

Quelques chiffres et notions

Pas d'insertion sans travail ? Sens et non-sens du travail/une question d'identité

La disqualification et la désaffiliation sociale

Le contexte malmène l'identité

Public contraint vs public volontaire

Quelle place pour le projet de vie du public ?

4) La capacité à soutenir le public : cadre d'intervention et marges de manœuvre du travailleur social

Définition, représentations, concepts (insertion, intégration, insertion socioprofessionnelle)

La dimension sociale de l'insertion

L'impact du mode de financement des actions

L'impact du processus décisionnel au sein des institutions

La question du sens et des valeurs

L'identité du travailleur social

Quelle place pour la créativité dans des processus cadrés et répétitifs

5) Focus sur le travail et l'emploi

Les métiers en pénurie

Quel impact sur le public ?

Quel impact pour l'entreprise ?

Quel impact sur les institutions d'insertion sociale et professionnelle ?

6) Quelques acteurs de l'insertion sociale et professionnelle

Exemple 1 : le FOREM, ses moyens et sa place dans le champ de l'ISP

Exemple 2 : les CPAS, acteurs de proximité

Exemple 3 : les CISP, à la croisée de l'insertion sociale et professionnelle

Exemple 4 : les ILI et les CRI, acteurs de l'inclusion des personnes étrangères

Module réinsertion

Connaissance approfondie de l'institution carcérale et des dynamiques qui la traversent ;

Concepts théoriques transversaux (normalisation, temps carcéral, isolement...) ;

La réinsertion et le plan de reclassement ;

Le public : L'impact de l'incarcération sur les familles et proches des détenue.s;

Regards croisés sur la prison et l'enfermement

Module Handicap et insertion sociale

I. Notion de handicap

Définitions ;

Historique ;

Modèle européen ;

Belgique

II. Insertion sociale, intégration, inclusion

III. Handicap et insertion sociale

Historique ;

Politique ;

Système scolaire (enseignement spécialisé) ;

Les différents parcours et les différents organismes

SPF DGPH ;

Forem ;

Inami

IV. Insertion par le travail et/ou sociale

Jobcoaching ;

ETA

Activités citoyennes

Visite de terrain – rencontre de professionnels

Travail social et santé

L'activité d'apprentissage propose différentes approches du travail social dans des champs liés à la santé, aux parcours de vie, à la vulnérabilité et à l'accompagnement psychosocial.

Les modules proposés portent notamment sur :

- Le travail social et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle – EVRAS ;
- Le travail social et les personnes âgées ;
- Le travail social et les assuétudes ;
- Le travail social et la santé mentale.

1. Travail social et EVRAS

Le module permet aux étudiant·es de découvrir l'EVRAS comme champ de pratique sociale.

Sont notamment abordés :

- la définition de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- le cadre légal ;

- la mise en pratique de l'EVRAS et ses différentes formes ;
- différentes questions liées à l'EVRAS selon les étapes de la vie et leur contextualisation ;
- la découverte et l'utilisation d'outils d'animation ;
- la création d'une animation ou d'un canevas d'animation EVRAS ;
- la rencontre d'acteurs et d'actrices du secteur.

2. Travail social et personnes âgées

Le module s'appuie sur le syllabus Travail social et personnes âgées, qui constitue le support de référence de l'activité d'apprentissage. Celui-ci est structuré en chapitres.

- Comprendre le vieillissement
- Bien vieillir
- Isolement et solitude
- Les démences
- La maltraitance des personnes âgées
- La fin de vie et les soins palliatifs
- Politiques et dispositifs sociaux
- Logement et alternatives d'habitat
- Âgisme, droits et inclusion
- Outils pour la pratique professionnelle

3. Travail social et assuétudes

Sont notamment abordés :

- les représentations relatives aux assuétudes ;
- les problématiques de consommation ;
- les produits psychotropes et leurs usages ;
- les différents modes de consommation ;
- les stratégies et outils d'intervention ;
- le modèle transthéorique du changement et l'entretien motivationnel ;
- la balance décisionnelle ;
- le travail du lien avec l'utilisateur avec les notions d'écoute, d'empathie et d'accueil ;
- La perspective de réduction des risques
- le réseau des services d'aide et de soins en assuétudes.

4. Travail social et santé mentale

Sont notamment abordés :

- les représentations et définitions de la santé mentale ;
- les politiques et réformes en santé mentale ;
- la prise en charge sociale en santé mentale ;
- les principales psychopathologies et tableaux cliniques du point de vue de l'assistante sociale en santé mentale.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Travail social , précarité et exclusion

Notes de cours
PowerPoint (PPT)
Articles de presse et scientifiques
Documents types
Supports audiovisuels.

"L'existence de ces supports ne dispense pas l'étudiant.e de la prise de note en cours".
Les supports seront mis à disposition des [étudiant.es](http://etudiant.es) et déposés sur MOODLE.

Travail social et insertion

Notes de cours
PowerPoint (PPT)
Articles de presse et scientifiques
Documents types
Supports audiovisuels.
Les supports seront mis à disposition des [étudiant.es](http://etudiant.es) et déposés sur MOODLE.

Travail social et santé

Travail social et EVRAS

L'ensemble des sources utilisées pour la construction du cours sont disponibles sur Moodle.
Des ouvrages et guides complémentaires peuvent être proposés aux étudiant-es.

Travail social et personnes âgées

Référence principale :

Geeraerts, A., Travail social et personnes âgées, syllabus de cours, Bac 3 Assistant social.

Références complémentaires :

La bibliographie complète est intégrée au syllabus. Elle mobilise notamment des travaux de référence en sociologie du vieillissement ainsi que des publications consacrées aux politiques sociales, à l'isolement, aux démences, à la maltraitance et à la fin de vie.

Elle comprend notamment des références de Simone de Beauvoir et Vincent Caradec, ainsi que des publications de l'Organisation mondiale de la Santé, Statbel, la Fondation Roi Baudouin, Alzheimer Europe, Respect Seniors, l'AViQ et le SPF Pensions.

Travail social et assuétudes / Travail social et santé mentale

Les références et ressources complémentaires sont communiquées par les enseignants dans le cadre des modules concernés.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASA30071-TSOS — Travail social et santé	<u>Travail social et EVRAS</u> Des supports PowerPoint sont mis à disposition des étudiant-es. Des ouvrages et guides peuvent également être distribués ou proposés en complément. <u>Travail social et personnes âgées</u> Le syllabus Travail social et personnes âgées constitue le support de référence du module. Il est complété par : - les éventuels supports présentés lors des séances ; - les notes personnelles de l'étudiant-e ; - les études de cas ; - les outils méthodologiques utilisés en cours ; - les documents complémentaires communiqués par l'enseignant. <u>Travail social et assuétudes</u> présentations PowerPoint ; vidéos ; outils et documents présentés dans le cadre du module. Travail social et santé mentale Les supports présentés durant le module sont mis à disposition des étudiant-es.

Activité d'apprentissage	Support
AASA30072-TSPE — Travail social, précarité et exclusion	Notes de cours PowerPoint (PPT) Articles de presse et scientifiques Documents types Supports audiovisuels. "L'existence de ces supports ne dispense pas l'étudiant.e de la prise de note en cours". Les supports seront mis à disposition des étudiant.es et déposés sur MOODLE.
AASA30073-TSIN — Travail social et insertion	Notes de cours PowerPoint (PPT) Articles de presse et scientifiques Documents types Supports audiovisuels. Les supports seront mis à disposition des étudiant.es et déposés sur MOODLE.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASA30071-TSOS — Travail social et santé	72 h	Français	Français
AASA30072-TSPE — Travail social, précarité et exclusion	72 h	Français	Français
AASA30073-TSIN — Travail social et insertion	72 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

AASA30071-TSOS — Travail social et santé	1. Travail social et EVRAS L'enseignement repose notamment sur : - des exposés ; - des travaux réflexifs et débats ; - des jeux de rôles. 2. Travail social et personnes âgées L'enseignement articule les apports théoriques et leur mobilisation dans la pratique du travail social. Les modalités pédagogiques peuvent notamment comprendre : - des exposés et apports théoriques ; - la lecture et l'exploitation du syllabus ; - des analyses de situations et études de cas ; - des exercices pratiques ; - l'utilisation de grilles de repérage et d'évaluation ; - des échanges et débats ; - des supports audiovisuels ; - des rencontres avec des professionnel·les et/ou des visites lorsque celles-ci sont organisées ; - des mises en perspective avec la pratique et les missions de l'assistant social. Une attention particulière est accordée au positionnement professionnel, à l'autodétermination de la personne âgée, au respect de ses droits, à la mobilisation de ses ressources et à la collaboration interdisciplinaire. 3. Travail social et assuétudes L'enseignement repose notamment sur : - des exposés ; - une approche globale et pluridisciplinaire ; - des mises en situation et jeux de rôles ; - la présentation du réseau d'aide et de soins en assuétudes. 4. Travail social et santé mentale L'enseignement repose notamment sur : - des exposés ; - des rencontres avec des professionnel·les ; - des exercices sur supports vidéo ; - des jeux de rôles.
AASA30072-TSPE — Travail social, précarité et exclusion	Français Cours magistraux. Situations pratiques : exercices, mises en situation, jeux de rôle, discussions de groupe, visites en classe et/ou en extérieur (sous réserve).
AASA30073-TSIN — Travail social et insertion	Cours magistral, conférence, séminaire interdisciplinaire, visites d'institution, cours axé sur des notions théoriques et sur des mises en situation pratique, participation à des activités didactiques en lien avec la thématique.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE se fait par filière de cours à option

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

Choix du cours à option

L'étudiant·e choisit un cours à option parmi ceux qui lui sont proposés. Il ou elle est dès lors tenu·e de participer aux différents modules qui composent cette option.

Les modules d'une même option constituent un ensemble pédagogique cohérent et donnent lieu à une évaluation globale dans le cadre de l'UE.

Première session

La note finale de l'UE repose à 100 % sur l'examen.

L'évaluation prend la forme d'un examen oral portant sur l'ensemble des modules suivis dans le cadre de l'option choisie.

Les différents modules sont évalués de manière distincte au cours de cet examen.

L'ensemble des parties de l'examen oral est organisé le même jour. Les étudiant·es passent successivement auprès de chacun des enseignants concernés. Chaque enseignant interroge l'étudiant·e spécifiquement sur le module qu'il a dispensé.

Calcul de la note finale

Chaque enseignant attribue une note sur 20 pour le module qu'il évalue.

La note finale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues aux différentes parties de l'examen oral.

Aucune pondération particulière entre les modules n'est appliquée.

Les notes individuelles par module ne sont éventuellement communiquées à l'étudiant·e qu'à titre indicatif. Seule la note globale de l'UE est communiquée au bulletin.

Participation aux activités d'apprentissage

La présence des étudiant·es aux différentes activités d'apprentissage est vivement conseillée, tout particulièrement lors des interventions de professionnel·les, des rencontres avec des acteurs de terrain, des visites ou des interventions extérieures.

Les contenus, apports, situations, échanges et éléments théoriques ou pratiques abordés à l'occasion de ces séances font partie intégrante de la matière de l'examen, même lorsqu'ils ne sont pas repris intégralement dans les supports écrits mis à disposition.

La participation aux activités n'est pas assortie d'une cotation distincte dans le calcul de la note finale de l'UE.

Seconde session et modalités en cas d'échec

En cas d'échec à l'unité d'enseignement, les modalités d'évaluation de la seconde session sont strictement identiques à celles de la première session.

L'étudiant·e doit présenter à nouveau un examen oral portant sur l'ensemble des modules qui composent l'option suivie.

Les différents modules constituant un ensemble pédagogique cohérent : l'étudiant·e doit représenter l'intégralité de l'examen en seconde session, même si certaines parties avaient obtenu une note suffisante lors de la première session.

Par conséquent :

- aucune dispense partielle n'est accordée ;
- aucune note obtenue pour un module en première session n'est reportée en seconde session ;
- l'ensemble des modules fait l'objet d'une nouvelle évaluation ;
- la note finale est recalculée sur la base de la moyenne arithmétique des résultats obtenus aux différentes parties de l'examen de seconde session.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.